

Introduction générale

Savane au pluriel Problématique et enjeux d'une recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale

Serge Briffaud, Vincent Boulet

Ce volume rend compte de l'état des travaux d'une équipe interdisciplinaire de recherche rassemblant historiens, géographes, écologues, paléo-écologues, phytosociologues et botanistes, agronomes et paysagistes, mobilisés depuis 2015 par le Conservatoire du littoral de La Réunion – et aujourd'hui également par la Fondation de France – pour étudier l'histoire, les configurations, les dynamiques et les perceptions d'un paysage aujourd'hui menacé d'effacement : celui des savanes du littoral réunionnais sous le vent¹. S'il s'agit d'explorer pour cela les voies de l'échange interdisciplinaire, il s'agit aussi et indissociablement, de penser et d'expérimenter une méthode de conservation et de gestion des paysages et milieux de savane. Ce livre témoigne ainsi d'un processus de recherche qui mobilise non seulement des scientifiques réunionnais et métropolitains, mais aussi, et aux côtés du Conservatoire du littoral, de nombreux acteurs et institutions de l'île (O.N.F., Protection civile de l'Océan Indien, S.D.I.S 974, associations...), engagés depuis deux ans dans la préfiguration et l'expérimentation de méthodes d'action co-définies avec les chercheurs. État des lieux d'une recherche en cours, cet ouvrage rendra donc également compte des conditions et des premiers effets de la mobilisation, autour de la cause des savanes littorales réunionnaises, de la communauté de projet qui a ainsi commencé à se dessiner.

La recherche dont il est ici question peut ainsi être qualifiée de recherche-projet (Findeli et Coste 2007). Il s'agit en effet d'une démarche scientifique de type interdisciplinaire accompagnant la mise en œuvre et l'expérimentation d'un processus de projet qui, tout à la fois, conditionne l'orientation de la recherche et nourrit le corpus sur lequel elle s'appuie. Ainsi comprise, la recherche n'est donc pas un simple préalable au projet, qui se limiterait à rassembler les connaissances nécessaires à sa définition et à sa mise en œuvre. Elle participe

¹ *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Une approche interdisciplinaire et expérimentale de la connaissance et de la gestion des environnements littoraux.* Coordination scientifique : Serge Briffaud. Organisme financeur : Fondation de France et Conservatoire du littoral de La Réunion. Équipes partenaires : EA OIES/CRECUR, UMR PVBMT (CIRAD et CNRS, La Réunion), UMR GEODE – Géographie de l'environnement – Université de Toulouse II.

plutôt à son processus même, contribue à l'enclencher et à l'orienter, s'alimente à ce qu'il révèle et l'utilise comme un catalyseur d'interdisciplinarité.

En l'occurrence, nous pouvons également parler d'une recherche-projet « paysagère », dans la mesure où le paysage perceptible est ici mobilisé comme une entrée privilégiée dans la recherche et comme un objet médiateur (que nous nous efforçons de construire comme tel), à la fois support d'échange entre les chercheurs et entre eux et les habitants/acteurs concernés par leurs travaux. Le paysage est considéré ici comme la partie émergée du complexe socio-écologique que constitue l'« environnement », sa face perceptible et son image, qui ne livrent pas de lui un reflet parfaitement fidèle, mais se présente, en tant que donnée sensible, comme la surface de contact poreuse par laquelle la culture (et avec elle le pouvoir de réflexivité des hommes) pénètre au cœur des processus naturels. Le paysage, jamais réductible à un donné objectif, réalité sensible de toute part pénétrée par les représentations sociales, est ainsi à la fois l'effet et l'un des déterminants des processus environnementaux, un produit et une matrice (Berque 1984), un point d'aboutissement et un point de départ, une fin et un moyen.



Ill. 1 : Savane côtière du cap La Houssaye et du cap Champagne (© S. Briffaud)

La savane, premier niveau d'une construction paysagère étagée

Des travaux menés ces dernières décennies en géographie, biogéographie et écologie végétale ressortent des définitions de la savane plus ou moins claires, plus ou moins larges et variables. Reste le leitmotiv général d'une formation herbacée de hautes graminées spatialement dominante, avec ou sans couvert arbustif à arboré, celui-ci restant léger, plus ou moins épars, et ne conditionnant pas, ou seulement légèrement, la strate herbacée qui reste héliophile à subhéliophile, au plus semi-héliophile. Généralement, ces hautes herbes sont régulièrement incendiées. On y distingue souvent les steppes, formations ouvertes où les graminées dominantes ont un caractère xéromorphe traduisant l'adaptation à des conditions de sécheresse, des « vraies » savanes où les graminées au limbe plan et plus élargi dominent souvent en lien avec des conditions de moindre sécheresse, voire mésophiles. C'est l'approche qui a généré le plus de termes descriptifs paysagers autour de cette variabilité plus ou moins bien circonscrite : *savane arborée*, *savane arbustive*, *savane à baobab*, *savane boisée*, *savane à boqueteaux*, *savane-brousse*, *savane à buissons*, *savane désertique*, *savane à épineux*, etc.

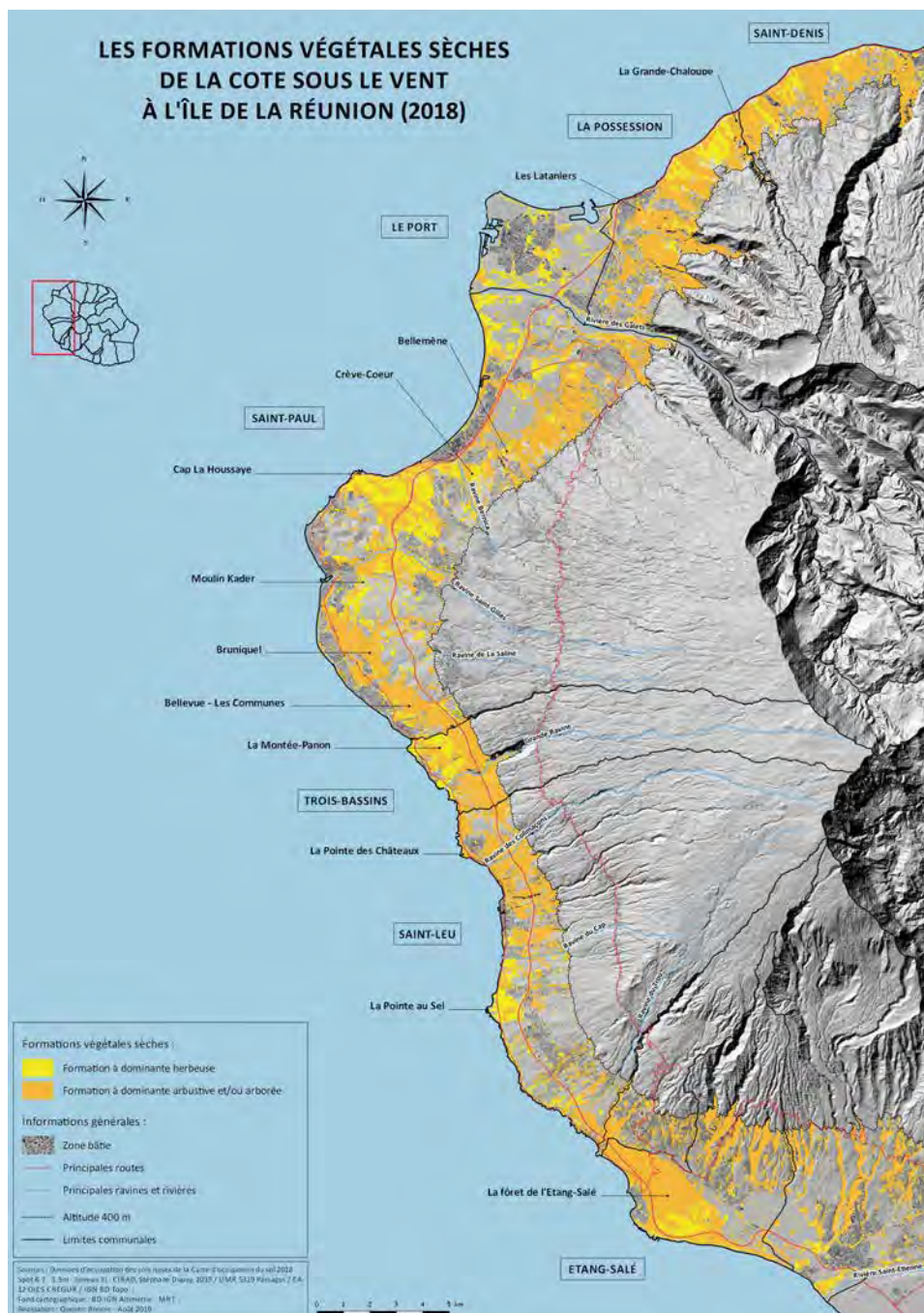
Si l'on se range à cette acceptation paysagère globale (qui n'est toutefois, on va y revenir, que l'une des manières d'appréhender et d'identifier la savane), on peut considérer l'essentiel des espaces non bâtis et non agricoles du bas versant ouest de La Réunion, entre les abords de Saint-Denis et ceux de Saint-Pierre, ainsi qu'entre le rivage et \pm 350 m. d'altitude, comme appartenant à l'une ou l'autre des catégories qui viennent d'être énumérées. Cet ensemble spatial apparaît dès lors comme une « savane » aux configurations variées, participant à former le premier niveau de la spectaculaire construction paysagère étagée que présente le versant ouest de l'île, entre le rivage et des crêtes culminant à plus de 2800 m. d'altitude. Regardée ainsi et à cette échelle, la savane apporte une incontestable contribution à la biodiversité insulaire, celle-ci résultant de la cohabitation et de la coévolution, en un espace restreint, de milieux et de paysages typés et souvent contrastés. Elle constitue un milieu géographique au sens plein du terme, essentiellement caractérisé par le climat et la végétation et un ensemble historique et culturel qui a enregistré les interrelations complexes entre nature et société humaine. Cette « savane » est d'autant mieux typée qu'elle constitue à titre exceptionnel un milieu sec et lumineux, marqué par une semi-aridité, dans un ensemble insulaire humide et plutôt nébuleux. C'est, par excellence, la zone sèche de La Réunion (entre 500 et 1 000 mm de précipitations annuelles, réparties très inégalement dans l'année) avec une très forte évapotranspiration potentielle, un ciel lumineux, un fort déficit hydrique. Dans une île où les paysages ne sont en général que superficiellement transformés par le passage des saisons, la savane apparaît comme un marqueur phénologique exceptionnel. Orangée et dorée, ou parfois grise plombé, rousse, brune et rougeâtre, durant la période sèche, elle se change ici et là en vastes champs de cendres après le passage des feux, le plus souvent en octobre ou novembre. Quand les premières pluies surviennent, le reverdissement subit des terres brûlées apparaît comme la plus spectaculaire des manifestations sensibles de l'arrivée de la saison humide. Là n'est pas le seul aspect de cette chrono-sensibilité. La savane accroche la lumière et restitue, comme nul autre paysage, ses inflexions. Elle enregistre l'éclat

et la nuance de chaque heure, de chaque instant, là surtout où dominent encore les grandes étendues graminéennes.

Si elle est le reflet de certaines des caractéristiques biophysiques et climatiques du bas versant, la savane est, aussi, un paysage indissociable de certaines pratiques humaines, au premier rang desquelles l'élevage. Depuis trois siècles au moins et jusqu'à une époque très récente, les espaces qu'elle recouvre sont essentiellement voués au pâturage extensif (cf. *infra*, chap. III). La savane est un paysage-ressource, modelé notamment par la quête pastorale d'un fourrage consommable tout au long de l'année ; quête qui conduit les éleveurs à pratiquer l'écobuage, c'est-à-dire à allumer en fin de saison sèche des feux courants, pour sélectionner les espèces utiles, tout en renouvelant l'appétence et la qualité nutritive de l'herbe. Elle est ainsi également un paysage du feu, un milieu adapté à son passage et qui, mis à part dans certains secteurs de la côte ouest, ne saurait subsister longtemps sans lui.



Ill. 2 : Bœufs mokas sur la savane de Crève-Cœur (Saint-Paul) et son chemin pavé (© S. Briffaud)



Carte 1 : Les formations végétales sèches de la côte sous le vent en 2018 (Q. Rivière)

Un paysage qui s'efface

Or, si ces savanes pastorales occupaient encore il y a moins d'un demi-siècle l'essentiel du bas versant sous le vent de l'île, elles apparaissent aujourd'hui menacées par l'urbanisation rapide du littoral, le développement de l'agriculture irriguée et des infrastructures routières... (carte 1). Naguère omniprésente, mais, à l'échelle du versant sous le vent, périphérique et marginale, annexée à une plantation coloniale dont le cœur se situait dans la partie médiane des planèzes, la savane, ou ce qu'a fait d'elle le développement rapide, ces dernières années, de ligneux envahissants, occupe désormais l'espace le plus convoité et le plus densément peuplé et aménagé de l'île. Le littoral en marge, sur lequel elles s'étendaient, est devenu un cœur ; l'épicentre d'un changement qui concerne l'île dans son ensemble, l'espace comme la société, les paysages comme les manières d'habiter, de vivre. La savane est ce qui subsiste de la marge en ce cœur. Elle apparaît, là, comme une survivance et, aux yeux de certains, comme le signe de l'inachèvement d'un projet de conquête et de modernisation. Prise entre lotissements, ZAC et terres agricoles comme entre les mâchoires d'un étau qui se referme rapidement sur elle, elle menace de ne devenir qu'un interstice en attente d'urbanisation, d'aménagement, de « mise en valeur » agricole ; qu'une lacune n'ayant d'autre destin que celui d'être bientôt comblée. Aussi a-t-elle déjà presque partout perdu cette majesté que lui conféraient, naguère encore, l'étendue, la souveraine vacuité qu'elle avait en partage avec l'océan.

Tout s'est passé en quelques années, guère plus d'une vingtaine. Le basculement des eaux du versant oriental vers le versant occidental de l'île (Soubadou 2006 ; Simon 2008), a sans nul doute constitué, à la fin des années 1990, le tournant décisif ; celui qui a permis l'urbanisation accélérée du littoral occidental, et qui a rendu presque incongrue, aux yeux de beaucoup, la survivance d'étendues arides de savane. La construction de la voie express dite « Route des Tamarins » (2003-2009) a été une seconde étape, aux effets – on le verra – ambivalents. Reste qu'elle est pour une part responsable de la fragmentation de l'espace des savanes, et, même si cela reste à étudier avec précision, de la transformation du paysage végétal du bas versant. Mais la cause la plus directe de cette transformation est la spectaculaire régression de l'élevage caprin et bovin, qui a de plus en plus de mal à trouver sa place entre lotissements, cultures irriguées et infrastructures routières. L'aménagement du littoral, durant ces deux décennies, s'est fait au prix d'une véritable occultation de cet élevage de savane et de l'existence des éleveurs eux-mêmes, usagers sans droits ni titres, et gestionnaires de fait d'un espace qui sans eux se serait néanmoins rapidement transformé en une brousse impénétrable, faisant peser fortement sur les espaces habités la menace de l'incendie. Aujourd'hui la déprise pastorale, associée à l'impact des chantiers urbains et routiers, engendre ainsi la prolifération de certaines plantes à très fort pouvoir de colonisation. On pense en particulier à *Leucaena leucocephala*, le moza (ou cassi) des Réunionnais, dont la progression a été particulièrement spectaculaire ces dernières années et qui a commencé à former, ici et là, un véritable manteau forestier, quasi mono-spécifique, se substituant aux anciennes savanes ou aux brousses arbustives. Les ligneux menacent ainsi, un peu partout, de l'emporter sur le « pikan » (c'est-à-dire les étendues graminéennes).

Vide, jaune et grise, souvent noire, piquante, brûlante, africaine, la savane est l'image inversée de la modernité réunionnaise, urbaine, rapide, verte, fleurie, climatisée, européenne. Elle s'accorde mal avec les archétypes paysagers associés au tourisme balnéaire tropical et donc avec la perspective d'une croissance touristique fondée sur l'attractivité du littoral sous le vent (Germanaz et Sicre 2012) ; mal, aussi, avec les images de référence mobilisées par les promoteurs et les architectes, qui ordonnent la représentation et la production de l'urbanité insulaire. La politique visant à étendre les terres agricoles sur la zone littorale est elle-même volontiers présentée par ses promoteurs sous l'angle d'une salutaire « reconquête » des espaces « abandonnés » à la savane, comme le proclament aujourd'hui encore quelques panneaux placés en bord de route au niveau de l'antenne d'irrigation n°4.



Ill. 3 : Panneau célébrant la « Conquête de l'agriculture sur la savane », à l'Ermitage (© S. Briffand)